

Votants : 80 Convocation du Conseil d'Agglomération : le 4 décembre 2015 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 15 décembre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 décembre 2015

HABITAT – PLH 2010-2015 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Jérôme BALOGE, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie HOLTZ à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Christine HYPEAU, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Gérard LABORDERIE à Alain LECOINTE, Rabah LAICHOUR à Jean-Martial FREDON, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Joël MISBERT à Thierry DEVAUTOUR, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, René PACAULT à Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Adrien PROUST à Jean-Claude FRADIN, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Céline VALEZE à Stéphane PIERRON

<u>Titulaires absents:</u>

Amaury BREUILLE, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Thierry BEAUFILS, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Joël MISBERT, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Sebastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 DECEMBRE 2015

HABITAT – PLH 2010-2015 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Monsieur Christian BREMAUD, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 18 octobre 2010, la CAN a approuvé son PLH pour la période 2010-2015. Il comprend cinq grandes orientations, dont celle relative au parc locatif social. Parmi les différentes actions envisagées, la fiche 5 a pour objectifs de :

- Développer une nouvelle offre afin de permettre aux catégories de population, notamment les jeunes et les ménages à revenus modestes ou faibles, de se loger dans de bonnes conditions.
- Tendre vers une répartition territoriale plus équilibrée de cette offre, qui prenne en compte le niveau de structuration des communes en matière d'équipements, de commerces et de services, ainsi que les obligations légales faites à certaines communes (article 55 de la loi SRU Solidarité Renouvellement Urbain).

Par délibérations du 11 avril 2011 puis du 16 décembre 2013, la CAN a validé les différents règlements d'attribution des aides financières qu'elle accorde aux bailleurs sociaux et/ou aux communes du territoire, dont celui relatif à la production d'une nouvelle offre, basé sur le respect de critères additionnels d'unités (d'une valeur de 1 500 € chacune).

Après étude et instruction des dossiers de demande de subvention du bailleur social concerné, il est proposé de lui attribuer, au titre de la programmation HLM 2015 et sous réserve de la décision d'agrément et de financement de l'Etat pour chaque opération, une enveloppe financière totale de 850 500 € pour la construction de 57 logements locatifs sociaux, détaillée dans le tableau joint en annexe.

La CAN versera au bailleur social concerné en une seule fois et par opération, les subventions respectives à la réception des pièces justificatives prévues par le règlement technique, notamment l'Ordre de Service de démarrage des travaux. La CAN s'assurera également du respect des engagements du bailleur social concerné pour ses différentes opérations, par les dates de mise en service des nouveaux logements produits communiquées par les services de l'Etat.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider le nouvel engagement financier total de la CAN, ainsi que l'enveloppe financière relative à la construction de nouveaux logements locatifs sociaux sur le territoire communautaire,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs à ces dossiers, notamment les différentes conventions financières avec le bailleur social concerné,
- Autoriser, sur justificatifs et par opération, le versement des subventions au bailleur social concerné.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 80 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué